



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions –
TPSGC**

11 Laurier St/11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Operations Support Systems
Division/Systèmes de soutien des activités
opérationnelles
Portage III 12C1 - 42
11 Laurier Street/11, rue Laurier
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

| | |
|--|---|
| Title - Sujet System Integration (SI) Services | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation 59017-160009/B | Amendment No. - N° modif. 006 |
| Client Reference No. - N° de référence du client 20161265 | Date 2018-01-09 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XS-005-31998 | |
| File No. - N° de dossier 005xs.59017-160009 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-24 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: McManus, Robert | Buyer Id - Id de l'acheteur 005xs |
| Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2230 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Demande de propositions (DP) pour des services professionnels en informatique centrés sur les solutions (SPICS) n° 59017-160009/B – services d'intégration des systèmes pour le Projet de renouvellement des outils technologiques du Secteur de la surveillance (ROTS) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Questions et réponses

QUESTION 44 : À l'annexe A, Énoncé des travaux, page 68 de 94, la DP indique que l'interface clé en main entre Dynamics et SharePoint ne peut être utilisée avec l'instance eSpace et que le SGDE, une interface sur mesure, devra être modifiée pour accommoder Dynamics. Pouvez-vous préciser dans quel e mesure l'interface clé en main n'est pas conforme à eSpace?

RÉPONSE 44 : Le Système de gestion des documents et des dossiers électroniques (SGDDE) de l'application eSpace du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) dispose d'une architecture de l'information axée sur les métadonnées fondée sur les activités opérationnelles. L'interface SharePoint intégrée de Microsoft Dynamics CRM se sert d'une structure de dossier de SharePoint simple qui ne suit pas l'architecture de l'information de l'eSpace. Le BSIF a conçu un service lié au SGDDE qui fournit les métadonnées requises par l'eSpace en fonction du contexte opérationnel, de sorte que le système Dynamics CRM devra se servir de ce service pour l'entreposage ou l'accès des documents se trouvant dans l'eSpace.

QUESTION 45 : Concernant la section 4.1.2 Contexte de l'architecture du système ROTS, page 29 de 94, nous comprenons que l'utilisation du service SGDE pour l'interopérabilité d'eSpace est nécessaire contrairement à l'intégration native de CRM Dynamics/SharePoint. Pouvez-vous définir les spécifications d'eSpace qui ne pourraient être prises en charge en utilisant une intégration native pour les deux plateformes?

RÉPONSE 45 : Voir la réponse n° 44.

QUESTION 46 : Concernant la section 4.1.2 Contexte de l'architecture du système ROTS, page 29 de 94, l'interopérabilité entre eSpace (SharePoint) et Dynamics CRM en utilisant le service Web SGDE devrait être implantée dans les deux directions (eSpace à CRM et CRM à eSpace)? « Deux directions » signifie qu'eSpace pourrait demander à Dynamics de mettre à jour certaines données d'entités connexes afin de refléter les changements effectués dans eSpace. Pourriez-vous fournir plus de détails?

RÉPONSE 46 : L'interopérabilité entre l'eSpace (SharePoint) et le système Dynamics CRM ne sera requise que dans un sens : du système CRM à l'eSpace. Il n'existe aucune obligation de mettre à jour les données d'une entité dans le système Dynamics CRM lorsque des documents sont ajoutés ou actualisés dans l'eSpace.

QUESTION 47 : Pour la pièce jointe 1 – Exigences de mise en œuvre du système ROTS, page 68 à 94, concernant le processus opérationnel de supervision décrit en détail dans le fichier de scénarios d'utilisateurs, existe-t-il un scénario d'utilisateur (exigence) lié à l'outil de planification intégrée ou est-ce que la plupart des scénarios sont liés à la plateforme centrale de Dynamics CRM? Par exemple : le processus d'approbation des modèles de fonds (CMAP), la surveillance continue, ainsi de suite. Pourriez-vous fournir plus de détails?

RÉPONSE 47 : Les récits d'utilisateurs ne correspondent pas spécialement à une technologie (p. ex. outil de planification d'entreprise) et sont communiqués uniquement pour apporter un contexte supplémentaire. Le soumissionnaire devrait proposer un outil de planification d'entreprise qui satisfait aux exigences non fonctionnelles et fonctionnelles énoncées dans les pièces jointes 2 et 3 respectivement.

QUESTION 48 : En ce qui concerne l'élément SI-093 de l'annexe A, Énoncé des travaux, page 71, pouvez-vous définir en plus de détails ce que l'énoncé suivant signifie « évaluation thématique et des perspectives »?

RÉPONSE 48 : Des exemples d'activités d'évaluation thématique sont fournis dans la description de l'initiative SI-092. Les évaluations thématiques font référence à des données structurées (sous la forme d'entités du système Dynamics CRM) requises en vue d'appuyer ces activités. Un modèle d'information (modèle de données conceptuelles) est fourni à l'appendice A (disponible sur demande). Le terme « perspectives » fait référence à la capacité de présenter l'information de diverses manières (p. ex. dans tableaux de bord ou vues) adaptées à des utilisateurs ou à des types d'utilisateurs précis.

QUESTION 49 : En ce qui concerne la section 4.1.2 Contexte de l'architecture du système ROTS, page 29 de 94, nous comprenons que la mise en œuvre de Dynamics CRM sera aux fins d'utilisation en ligne et hors ligne. Pouvez-vous identifier les fonctions qui seront utilisées en mode hors ligne?

RÉPONSE 49 : Comme cela est mentionné dans l'énoncé des travaux, l'accès hors ligne est une exigence importante pour le système STTR. Le BSFI sélectionnera et fournira des licences à des produits logiciels en vue de renforcer la capacité en matière de mobilité et d'accès hors ligne dans le système Dynamics CRM si les fonctionnalités de la plateforme intégrée ne peuvent satisfaire aux exigences opérationnelles relevées.

QUESTION 50 : Dans la pièce jointe 3 – Exigences fonctionnelles de l'outil de planification intégrée de l'Énoncé des travaux, page 78 de 94, l'EF n° 7 indique « L'outil logiciel de planification intégrée doit permettre de créer des groupes déterminés par les utilisateurs ou d'utiliser des groupes prédéfinis provenant d'autres sources. » Est-ce que cette question est davantage une question technique liée à la gestion des droits d'accès au moyen de groupes? Que sous-entend la définition de « groupes prédéfinis provenant d'autres sources »?

RÉPONSE 50 : Le BSFI doit pouvoir disposer de la capacité de créer et d'importer (p. ex. à partir d'une feuille de calcul) des groupes arbitraires de ressources (p. ex. la liste des membres d'une équipe). Ces groupes prédéfinis ou déterminés par les utilisateurs ne contrôlent pas nécessairement les droits d'accès dans l'outil de planification d'entreprise.

QUESTION 51 : À la pièce jointe 3 – Exigences fonctionnelles de l'outil de planification intégrée de l'Énoncé des travaux, page 81 de 94, l'EF n° 23 indique « L'outil logiciel de planification intégrée doit permettre de proposer les activités suggérées pour une IFF d'après leur intensité en matière de surveillance ». Pourriez-vous expliquer la signification de « IFF d'après leur intensité en matière de surveillance »?

RÉPONSE 51 : L'intensité en matière de surveillance fait référence au niveau de surveillance dont une Institution financière fédérale (IFF) fait l'objet. Celui-ci est fondé sur des considérations telles que l'évaluation des risques et la complexité opérationnelle ainsi que sur la tolérance à l'égard du risque du BSFI pour ce type d'IFF et de l'ancienneté des données résultant de la dernière évaluation du risque de l'IFF.

QUESTION 52 : À la pièce jointe 3 – Exigences fonctionnelles de l'outil de planification intégrée de l'Énoncé des travaux, page 84 de 94, l'EF n° 43 indique « L'outil logiciel de planification intégrée doit permettre de déclarer les activités dans la file pour appuyer la planification et la gestion des activités (p. ex., le temps passé dans la file, les types d'activités dans la file) ». Pouvez-vous nous fournir des

exemples qui illustrent de quelle façon la file est gérée aujourd'hui, quel type de disposition ou de représentation graphique est utilisé, quels genres d'indicateurs?

RÉPONSE 52 : Le BSFI ne dispose pas actuellement de cette capacité.

QUESTION 53 : À la pièce jointe 3 – Exigences fonctionnelles de l'outil de planification intégrée de l'Énoncé des travaux, page 87 de 94, l'EF n° 62 indique « L'outil logiciel de planification intégrée doit fournir le contrôle de version du contenu et permettre la définition des règles opérationnelles pour gérer la conservation et l'élimination de contenu ». Pouvez-vous nous fournir plus d'information sur le contrôle de version du contenu : qu'est-ce qu'un « contenu », de quelle façon fonctionne le « contrôle de version »?

RÉPONSE 53 : On entend par contenu toute donnée gérée dans le cadre d'un outil; le contrôle de version correspond à la capacité d'entreposer et de visualiser les pistes de vérification des changements apportés au contenu.

QUESTION 54 : Dans la section 4.1.2 Contexte de l'architecture du système ROTS, page 29 de 94, nous comprenons que l'utilisation du service SGDE pour l'interopérabilité d'eSpace est obligatoire contrairement à l'intégration native de CRM Dynamics/SharePoint. Pouvez-vous définir les spécifications d'eSpace qui ne pourraient être prises en charge en utilisant une intégration native pour les deux plateformes?

RÉPONSE 54 : Se reporter aux réponses 45 et 46 ci-dessus.

QUESTION N° 55 : Nous comprenons, après avoir consulté un document de questions et réponses précédent, que le BSIF a indiqué ne pas pouvoir modifier la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS). Nous comprenons également que le BSIF a publié la demande de renseignements en septembre pour prévenir l'industrie des exigences en matière de ressources et d'autorisation de sécurité. Afin que le BSIF reçoive les propositions les plus concurrentielles et de la meilleure qualité qui soient, nous demandons à ce que les autorisations de sécurité des ressources soient exigées au moment de l'intégration de l'entrepreneur plutôt qu'au moment de la présentation de l'offre.

RÉPONSE N° 55 : Comme indiqué au préalable, le BSIF applique des exigences opérationnelles qui n'acceptent aucun retard dans l'attribution du contrat ou le début des travaux en raison de l'absence d'autorisation de sécurité. L'exigence demeure inchangée.

QUESTION N° 56 : Les puces b et d de l'article b) de l'exigence cotée C-8.5 b) sont identiques : « Une architecture d'intégration fondée sur SSIS pour l'intégration de données structurées provenant d'autres dépôts; » Le client peut-il indiquer si l'une des puces est un doublon et devrait être supprimée ou reformulée?

RÉPONSE N° 56 : La puce en double a été supprimée. Voir les modifications à la DP ci-dessous.

QUESTION N° 57 : Au paragraphe 4.3.1 de l'annexe A, Énoncé des travaux de la demande de propositions (page 37 de 109), nous comprenons que l'intégration d'Outlook est un aspect important de la feuille de route du Projet de ROTS. Cependant, l'architecture actuelle comprend Microsoft Exchange 2010, ce qui limite les outils disponibles pour intégrer Outlook au plugiciel Outlook (par opposition à la nouvelle application Outlook). Pourriez-vous décrire plus en détail la feuille de route de la

mise à niveau d'Exchange afin que nous puissions évaluer ses répercussions potentielles sur le projet de ROTS?

RÉPONSE N° 57 : Le BSIF procède actuellement à une mise à niveau vers Windows 10 et Office 2016. Par conséquent, bien qu'Office 2010 soit actuellement en place, il est tenu pour acquis que, d'ici l'attribution du contrat ou au cours du prochain trimestre, la plateforme Outlook du BSIF sera mise à niveau vers la version 2016.

Modification à la DP

- a) A la Pièce jointe 4.1 : Critères d'évaluation technique, Critère C-8.5 Spécialiste de la mise au point de Dynamics CRM

SUPPRIMER:

| | | |
|--|-----------|---|
| <p>b) Le soumissionnaire doit démontrer, à l'aide de descriptions de projets, que le spécialiste de la mise au point de Dynamics CRM proposé a de l'expérience, acquise dans le cadre de jusqu'à deux projets d'une durée d'au moins six mois chacun au cours des six années précédant l'émission de la présente DDP, dans l'intégration de solutions Dynamics CRM (version 2011 ou plus récente) aux composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Une solution logicielle commerciale de planification intégrée; b. Une architecture d'intégration fondée sur SSIS pour l'intégration de données structurées provenant d'autres dépôts; c. Une solution SGDE fondée sur SharePoint comprenant des extensions de plateforme de tiers comme RecordPoint pour la gestion de documents; d. Une architecture d'intégration fondée sur SSIS pour l'intégration de données structurées provenant d'autres dépôts; e. Un logiciel permettant l'intégration de Dynamics CRM à Outlook, comme Microsoft Dynamics CRM pour Outlook; f. Un logiciel permettant la sortie et la resynchronisation de renseignements pour l'utilisation hors ligne de composantes de Dynamics CRM et SharePoint; g. Un logiciel de gestion de données de base, comme SQL Server Master Data Services (MDS); h. Des technologies d'authentification sécurisée à connexion unique. | <p>20</p> | <p>Jusqu'à 10 points par projet (maximum de deux projets) seront attribués en fonction du nombre total de technologies intégrées dans le cadre d'un même projet comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 points – Par technologie intégrée (maximum de cinq technologies démontrées sur huit). |
|--|-----------|---|

Et INSÉRER :

| | | |
|--|-----------|---|
| <p>b) Le soumissionnaire doit démontrer, à l'aide de descriptions de projets, que le spécialiste de la mise au point de Dynamics CRM proposé a de l'expérience, acquise dans le cadre de jusqu'à deux projets d'une durée d'au moins six mois chacun au cours des six années précédant l'émission de la présente DDP, dans l'intégration de solutions Dynamics CRM (version 2011 ou plus récente) aux composantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Une solution logicielle commerciale de planification intégrée; b. Une architecture d'intégration fondée sur SSIS pour l'intégration de données structurées provenant d'autres dépôts; c. Une solution SGDE fondée sur SharePoint comprenant des extensions de plateforme de tiers comme RecordPoint pour la gestion de documents; d. Un logiciel permettant l'intégration de Dynamics CRM à Outlook, comme Microsoft Dynamics CRM pour Outlook; e. Un logiciel permettant la sortie et la resynchronisation de renseignements pour l'utilisation hors ligne de composantes de Dynamics CRM et SharePoint; f. Un logiciel de gestion de données de base, comme SQL Server Master Data Services (MDS); g. Des technologies d'authentification sécurisée à connexion unique. | <p>20</p> | <p>Jusqu'à 10 points par projet (maximum de deux projets) seront attribués en fonction du nombre total de technologies intégrées dans le cadre d'un même projet comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 points – Par technologie intégrée (maximum de cinq technologies démontrées sur sept). |
|--|-----------|---|